

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 116 (1990)
Heft: 13

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

berg du Buffet de la gare de Berne. Elle sera suivie de l'assemblée générale du GSG.
Inscription et renseignements: Secrétariat général SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. 01/2011570.
 L'actualité du sujet permet de prévoir une grande affluence: il est donc recommandé de s'inscrire sans délai.

Nouveaux membres romands et tessinois à la SIA

Au cours du premier semestre de cette année, les sections romandes et tessinoises de la SIA ont accueilli les nouveaux membres suivants:

Section de Fribourg

Aquarone Jean-Charles, ing. civil, Fribourg; Bovet Jean-Marc, arch., Fribourg; Cascione Antonio, arch., Fribourg; Deillon Achille, arch., Romont; El Soda, ing. civil, Fribourg; Kaiser Hanspeter, Dr ès sc., ing. civil, Tâfers; Müller Beat G., géol./sc.nat., Fribourg; Ribi André-Hugo, ing. civil, Fribourg; Ribi Jean-Marc, ing. civil, Belfaux; Rime Isabelle, génie rural/géom., Lully; Spycher David, arch., Schmitten

Section de Genève

Ambrosetti Pierre Ph., arch., Presinge; Arnould Alain Ph., arch., Genève; Benoit Pierre, chim./phys., Athenaz; Berthon Olivier, Dr ès sc., autres br., Fessy (F); Beuchat Philippe Ch., arch., Genève; Borel Michel Ch., ing. méc., Versonnex (F); Cêtre Jean-Pierre L., ing. civil, Genève; Codeluppi Olivier F., géol./sc.nat., Carouge; Estoppey Rémy, ing. civil, Prangins; Estoppey Thierry, arch., Genève; Exquis Christian R., arch., Genève; Ferrario Quirino, ing. él., Genève; Freudiger Jean-François, ing. civil, Genève; Gebert Jan, arch., Genève; Giannoni Michel, Dr ès sc., chim./phys., Saint-Sulpice; Heinzmann Silvia Y., arch., Genève; In Albon Jean-Charles, arch., Genève; Kaufmann Cornelia, arch., Genève; Luginbuhl Barbara C., arch., Mies; Muller Christian, ing. civil, Anières; Olivet Krystyna, arch., Genève; Portier Jean-Claude, arch., Genève; Rezki Mekki, chim./phys., Meyrin; Rosse Philippe, arch., Genève; Schär Jacques, arch., Genève; Vermot Pascal, ing. civil, Genève

Section neuchâteloise

Allemand Jean-Luc B., ing. civil, Peseux; Arnoux Chantal, arch., Neuchâtel; Hess Roland, arch., La Chaux-de-Fonds; Jacot-Guillarmod Philippe, ing. méc., Neuchâtel; Jeanneret Jean-Marc, ing. civil, Marin; Maye Laurent, arch., Bevaix; Miserez Firouzeh, chim./phys., La Chaux-de-Fonds; Tripet Michel, ing. civil, La Chaux-de-Fonds; Voisard Véronique, arch., Neuchâtel

Sezione Ticino

Antorini Luca K., arch., Massagno; Camponovo Remo A., ing. civile, Chiasso; De Angelis Effrem Stefano E., arch., Paradiso; De Lemmi Vincenzo, ing. civile, Locarno; Engelsberger Egon, ing. civile, Mendrisio; Giraudi Sandra, arch., Gentilino; Grignoli Sergio, arch., Cureglia; Guggiari Luca

R.C., ing. civile, Bellinzona; Macaluso Bullo Raffaella, arch., Origgio; Mascheroni Enrico, altri rami, Sagno; Maspoli Francesco, arch., Caslano; Naiaretti Claudio G., arch., Osogna; Panzeri Attilio, arch., Lugano; Squaratti Alfredo, ing. civile, Orselina; Stocker Daniele, ing. civile, Ronco; Varonier Robert R.A., ing. mecc., Serocca-Agno; Volpers Rinaldo, géol./sc.nat., Osco

Section du Valais

Bianchetti Gabriele, géol./sc.nat., Sierre; Cortesi Marco, arch., Sierre; Cuénod Yves A., géol./sc.nat., Chamoson; Galletti Olivier, arch., Collombey; Lauber Theophil, géol./sc.nat., Naters; Petriccioli François, ing. civil, Monthey; Schönbächler Dominique, ing. forest., Niederwald; Truffer Philipp, ing. civil, Naters; Wacinski André, ing. méc., Monthey; Walther Stefan, ing. forest., Selkingen; Wyer Marc, ing. forest., Viège

(à suivre)

Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de notre société, dont nous espérons qu'ils seront des membres actifs.

Sections

Section genevoise

«Architecture en Finlande»: voyage du 6 au 12 septembre 1990

Le Groupe des architectes de la SIA section genevoise organise, en septembre prochain, un voyage en Finlande, du jeudi 6 en début d'après-midi au mercredi 12 en fin de matinée.

L'itinéraire choisi conduira les participants de Genève à Helsinki, puis Tampere, ville industrielle moderne située sur un isthme séparant deux lacs, qui offre un raccourci saisissant de l'histoire de l'architecture finlandaise. Le troisième jour sera consacré à A. Aalto: halte à Muurame où Aalto a créé sa première église (1926-1929), puis à Saynatsalo où se trouve ce qui passe pour être l'œuvre la plus personnelle du grand architecte: le centre civique et culturel (1952), enfin dans sa ville natale, Jyväskylä. De là, on se rendra à Lahti, la «ville américaine» de Finlande puis, en route vers Helsinki, un arrêt est prévu à Porvoo, une des plus anciennes villes du pays. Les 5^e et 6^e jours auront pour base la capitale finlandaise avec visite de la ville, rencontre avec des architectes finlandais et diverses excursions: Hvittrask, Espoo, enfin Tapiola, ville satellite créée à partir de 1953.

Le prix de ce voyage est de Fr. 2300.- environ par personne en chambre double (supplément pour chambre individuelle: Fr. 500.- environ). Il comprend le vol de ligne Finnair, le logement dans des hôtels de classe moyenne ou 1^{re} classe, tous les transferts, un circuit en car avec guide local parlant français, enfin la demi-pension. Pour tous renseignements: SIA section genevoise, rue de Saint-Jean, 1211 Genève 11, tél. 022/732 80 00, fax 022/731 36 42.

Le coin de la rédaction

Point final

Fenêtres ouvertes ou volets clos?

Ce titre interrogateur figurait au sommaire du numéro d'avril du périodique *Habiter - Immobilier romand*. Demeurant dans une région où l'on trouve de nombreux logements abrités en permanence derrière des volets ou des stores clos, j'attendais un article sur la problématique de l'immobilier en tant qu'investissement sûr à l'intention de fortunes étrangères et je me réjouissais déjà de voir ce thème traité par un organe de presse de nos milieux immobiliers. Attente déçue, puisque l'article en question était consacré aux aspects techniques des fenêtres modernes!

Pourtant, il y a de quoi s'interroger sur les aspects négatifs de l'engouement dont bénéficie le marché immobilier romand auprès d'une clientèle étrangère *de facto* non résidente. Laissons de côté les lois von Moos, Furgler ou Friedrich: les questions sont les mêmes pour les résidences secondaires de propriétaires suisses.

Les exigences d'un aménagement du territoire adéquat dans un pays comme le nôtre, où terrain constructible et espaces verts sont restreints, sont incompatibles avec la construction de logements inoccupés plus de 90% de l'année. Par ailleurs, lorsque ces derniers ne sont même pas destinés à des loisirs, si limités fussent-ils, mais à des investissements sans rendement, leur prix montre une fâcheuse tendance à alourdir le coût du terrain et de la construction dans la région concernée.

A juste titre, les milieux immobiliers s'inquiètent des restrictions au libre exercice de la propriété dans le domaine foncier et immobilier annoncées par de récentes mesures décidées par la Confédération. Il faut toutefois relever que toute loi ou tout règlement a pour origine des abus, qui sont en général le fait d'une minorité, et dont on ne comprendrait pas qu'ils soient tolérés. Essayant de concilier le souci de rendre plus aisé l'accès à la propriété du logement et celui de protéger les locataires contre les conséquences de loyers trop élevés, nos autorités n'ont guère eu la main heureuse: nous restons un pays de locataires - les récentes hausses du taux hypothécaire ne sont pas de nature à combattre cet état de fait - et l'investissement dans des logements à louer est aujourd'hui plus ingrat qu'il l'a jamais été. Sur le plan optique, le spectacle offert par de trop nombreux volets clos dans des régions où sévit la pénurie de logements et où le prix de ceux qui sont disponibles s'envole n'a pas de quoi calmer les esprits.

Même un bâtisseur, pour autant qu'il a choisi ce métier par vocation, ne saurait se réjouir de vendre - fût-ce à fort bon prix - des logements qui resteront inoccupés. Les libertés se méritent, faute de quoi la parole reste à un législateur pas toujours bien inspiré.

Jean-Pierre Weibel